



Délibération n° 36

Conseil Municipal du 10 juin 2024

Direction : Service Culture
École Municipale de Musique

Domaine de compétence :
Culture – Rayonnement de la ville

Le Lundi Dix Juin deux mille vingt quatre à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en réunion publique, à la salle de la Corderie, sous la présidence de Monsieur le Maire.

Date de convocation :
31/05/2024

Membres présents : 19

Membres ayant donné pouvoir : 6

Membre(s) excusé(s) : 2

Membre(s) non excusé(s) : 6

Nombre de votants : 25 puis 23
(Mme DELSAUX Dominique quitte
la séance à 18 h 55)

Affiché le 13/05/2024

Présents : Monsieur Franck TINDILLER, Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Bernard GHESELLE, Monsieur Charles LANQUETIN, Madame Maryse MAILLART, Monsieur Bernard WAUQUIER, Madame Dominique DELSAUX **Adjoints,** Madame Josiane BOUTOILLE, Monsieur Gérard ANDRE, Madame Lyliane DUFOUR, Madame Caroline ROSSIGNOL, Madame Aurore WACOGNE, Monsieur Philippe RAMET, Madame Marie-Antoinette LISIK, Madame Coralie PRUVOST, Monsieur Adrien BACLET, Monsieur René BONVOISIN, Madame Andréa ÉLYSÉ, Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE. **Conseillers municipaux.**

Absents excusés ayant donné pouvoir : Madame Nathalie TILLIER à Madame Aurore WACOGNE, Madame Christelle BEAURAIN à Madame Josiane BOUTOILLE, Madame Laurence PLAISANT à Monsieur Sébastien BAILLET, Monsieur Jean-Michel GOSSELIN à Monsieur Philippe RAMET, Monsieur Frédéric CADET à Madame Dominique DELSAUX, Madame Sophie DENEUX à Monsieur Jean-Pierre BOUVILLE.

Absent (s) excusé (s) : Monsieur Jean-Pierre LAMOUR, Madame Anne-Marie GOLDSTEIN.

Absent (s) non excusé(s) : Madame Marine NEMPONT, Madame Justine GOSSELIN, Monsieur Maxime GUERVILLE, Monsieur Grégory HURTREL, Monsieur Jean-Paul HAGNÉRE et Monsieur Xavier BRASSART.

Votants : 25 puis 23 (Madame Dominique DELSAUX quitte la séance à 18 h 55)

Secrétaire de séance : Madame Aurore WACOGNE

Objet : Tarifs année scolaire 2024-2025 – École de musique

Rapporteur : Monsieur Sébastien BAILLET, Adjoint.

Synthèse de la délibération :

Demande de validation des tarifs proposés pour l'école municipale de musique

Vu l'avis favorable de la commission «Rayonnement de la ville d'Étaples sur mer» en date du 29 mai 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de valider les tarifs proposés pour l'école Municipale de Musique pour l'année scolaire 2024-2025 (septembre à début juillet).

	Étaplois	Extérieurs	Tarif unique
Atelier d'éveil sonore et musical (bébé jusque 3 ans)			
- la séance	4 euros	6 euros	
- 5 séances (carte)	20 euros	30 euros	
- 10 séances (carte)	40 euros	60 euros	
1 heure d'éveil musical / semaine (enfant de 4 à 6 ans)	70 euros	100 euros	
1 heure de solfège + 30mn de pratique instrumentale / semaine	150 euros	220 euros	
Pratique d'un deuxième instrument	110 euros	160 euros	
1 heure de solfège / semaine			80 euros
Atelier collectif / semaine			150 euros
Chant	150 euros	220 euros	
Tarif famille : moins 15% à partir du 2ème membre d'une même famille			

La délibération est adoptée par 23 voix pour.

Vu pour être affiché le 13 Juin 2024 conformément aux prescriptions de l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire
Franck TINDILLER



Les présentes délibérations peuvent faire l'objet dans les deux mois suivant leur publication d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire
d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Lille.